

LE PUBLIC SYSTEME
Société anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance
au capital de 1.820.268 euros
Siège social : 40, rue Anatole France
92300 Levallois Perret



COMMUNIQUE - ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Par deux décisions en date du 23 mars 2006 et du 15 mai 2006 intervenues sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2005, le Directoire a décidé l'attribution gratuite de 11.110 actions à Monsieur Pierre-Franck MOLEY, membre du Directoire, et de 2.000 actions à Monsieur Stéphane LECCA, salarié de la société (articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce), dans le cadre du renforcement de l'association des intéressés au développement de la société.

Conformément aux dispositions légales applicables, les actions ne sont effectivement attribuées qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans à compter de la décision d'attribution du Directoire, sous réserve que les conditions fixées dans le règlement du plan adopté par le Directoire soient respectées à la date de l'attribution définitive. A cette date, commencera le point de départ d'une période de conservation de 2 ans durant laquelle les bénéficiaires ont l'interdiction de céder les actions qui leur ont été attribuées. Les actions objet de l'attribution gratuite sont des actions ordinaires.